

Les multiples sentiers du Droit au Travail.

par

Alain Lipietz

Préface au livre de

Mounir Baccouche :

Petite histoire d'une grande revendication de la Révolution du 14 janvier: le droit au travail

Cet essai aussi brillant que concis sur le « Droit au Travail » remettra bien des idées en place. Non seulement pour les lecteurs tunisiens... mais pour beaucoup de lecteurs francophones !

"Droit au travail" : un droit pour lequel on est prêt à mourir... Le premier mérite de ce petit livre est de le rappeler. D'abord parce que, sans travail, dans la plupart des cas, on ne peut pas vivre. Ensuite parce que, même si l'on peut vivre de la charité privée ou de la solidarité publique, il y a chez la femme et l'homme une aspiration à "justifier" son droit à l'existence par sa propre capacité à l'assurer : soit directement en cultivant son champ, en faisant aller sa maison, soit indirectement en offrant à la communauté des biens et des services, en échange d'un droit sur le produit social.

Or, comme le rappelle Mounir Beccache non sans humour, dans aucun mode de production avant l'irruption du capitalisme, la question ne se posait. Ou bien l'individu avait accès à des moyens de travail et se débrouillait comme il pouvait, plus ou moins bien. Ou bien il n'y avait pas accès, et toutes les classes dominantes, des esclavagistes aux seigneurs féodaux, ne demandaient qu'une chose : le mettre au travail, à leur profit, tout en le nourrissant (plus ou moins bien...). Seul le capitalisme a créé une situation où les dominants peuvent à la fois refuser l'accès des chômeurs à un outil de travail indépendant, et en même temps ne trouvent pas toujours utile de les embaucher, dans les entreprises dont ils ont la propriété, afin de les faire travailler pour eux.

C'est à partir de ce constat que ce livre résume, de façon saisissante, une fresque historique de la revendication du « droit au travail » depuis la révolution européenne de 1848 jusqu'à Mohamed Bouazizi et aux révolutions arabes, et la réponse que les sociétés successives ont apportées à cette revendication essentielle.

Dans un premier temps, le mouvement ouvrier, qui ne s'appelle pas encore socialiste, réfléchit autour de deux solutions, en miroir direct des deux alternatives qui lui sont barrées par la propriété capitaliste des outils de travail :

- Soit offrir à l'individu les moyens de travailler. Ce sont toutes les idées de réformes agraires, mais aussi la reconnaissance de formes d'auto organisation populaire pour la production : comme la coopérative.
- Soit créer des institutions publiques qui embauchent directement les "candidats au travail".

On reconnaît l'opposition entre le socialisme de type libertaire et associatif d'une part (exagérément attribué à Proudhon dans nos souvenirs), et d'autre part le socialisme étatique, attribué à Marx et aux marxistes (exagérément aussi, comme le rappelle ce livre).

Or, la bourgeoisie de 1848 ne voulait pas de la première solution : offrir des moyens de production aux candidats au travail. Et elle tourna en ridicule les Ateliers nationaux, c'est à dire l'embauche directe des travailleurs comme réalisation d'un droit au travail « opposable ». A cette résistance du patronat et des propriétaires, Marx répondit en soulignant le lien direct, mieux, le préalable de la question du droit de propriété à celle du droit au travail. Or le droit de propriété est par nature juridique. Le droit au travail renvoyait directement, selon Marx, à la question du pouvoir, du pouvoir politique.

La suite de ce petit livre montre avec vivacité où pouvait mener cette réduction presque immédiate du « droit au travail » à la prise du pouvoir politique : la dictature d'une classe étatique, nouvelle féodalité, au nom de la dictature du prolétariat. Car (et ici la démonstration de Mounir Baccouche est remarquablement subtile), si l'on confie à l'État la réalisation du droit au travail sous la forme d'un devoir d'embaucher, on confie aussi à cet État la répartition entre rémunération du travailleur et surtravail, c'est à dire la part de travail du travailleur qui ne lui revient pas, mais qui est destinée à l'investissement social et aux services publics. Confier à l'État la réalisation du droit au travail, c'est instituer l'obligation de travailler et le droit, voire même le devoir, pour l'État, d'exploiter le travailleur : ce que l'auteur appelle correctement une militarisation du travail.

Il est rare de voir mener, à partir d'un raisonnement aussi simple et direct, une histoire résumée mais profondément juste de l'échec retentissant du socialisme étatique au 20ème siècle. Et il est bon, sans doute, de rappeler cette histoire dans un pays comme la Tunisie, qui vient d'accomplir une révolution qui a fait l'admiration du Monde, mais qui se retrouve, comme les ouvriers parisiens de 1848, face à la question terrible du : "Et après ?".

Après ? L'auteur montre comment les travailleurs, soit qu'ils aient échoué à prendre le pouvoir, soit que leurs dirigeants répugnent à la stratégie du tout à l'État, ont néanmoins progressé dans le « droit au travail ». Par deux voies assez différentes.

La première, tout au long du 19ème siècle, est la voie de la coopérative, ou plus généralement de ce que Charles Gide appellera "l'associationnisme

ouvrier". Mettre ses pauvres moyens en commun pour produire ce dont on a besoin : telle est la première réponse concrète du mouvement des travailleurs au défi du « droit au travail », quand le Capital se réserve le monopole des grandes usines. Cette initiative populaire, qu'elle prenne la forme de mutuelle, de coopérative, ou d'association, peinera à obtenir sa reconnaissance de la part de l'État et des possédants, mais elle y parviendra. Comme le rappelle ce livre, cette tradition là, l'associationnisme, survit jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale. J'ajouterais qu'en France, au Canada, en Argentine et ailleurs, elle connaît aujourd'hui une véritable renaissance : ce qu'on appelle l'économie sociale et solidaire. ¹

Ce que ne dit pas ce livre (mais ce n'est pas son objet), c'est pourquoi cette tendance associativiste du mouvement ouvrier a été étouffée dans ses propres partis politiques et marginalisée dans la société. Certes, la domination du marxisme étatiste n'a pas aidé la gauche européenne (et mondiale) à mettre en avant la solution de l'économie sociale. Mais il faut par ailleurs reconnaître deux vraies difficultés.

D'une part, l'autogestion et la coopérative, ce n'est pas si facile. Derrière la propriété juridique des moyens de production, se cache un obstacle encore plus redoutable : le monopole de la capacité de mettre en œuvre les moyens de production, capacité que se sont progressivement réservés les ingénieurs et les techniciens au service du capital. Des chômeurs ne peuvent pas se mettre en coopérative et s'imaginer qu'ils vont, comme ça, produire et vendre de façon efficace et concurrentielle. Les expériences coopérativistes réussies sont souvent, en réalité, le fait d'ouvriers et de techniciens déjà passablement qualifiés.

Et même dans ce cas ce n'est pas si facile. Dans un cadre qui reste dominé par des entreprises capitalistes, qui reste fondé sur l'exploitation et le profit, les coopératives sont prises entre deux écueils. Soit elles refusent d'organiser l'auto-exploitation de leurs travailleurs, et rapidement elles perdent en compétitivité. Soit elles l'assument, elles se dotent de directions "implacables", elles se bureaucratisent... et elles deviennent des entreprises comme les autres. Qui vont donc par exemple refuser d'embaucher quand elles n'ont pas de débouchés, niant ainsi le « droit au travail ».

Il est donc évident que l'économie sociale, en ambiance capitaliste, a besoin d'un cadre politique privilégié : au moins certains privilèges fiscaux, réservés à l'économie sociale et solidaire, au moins certains accès privilégiés à des marchés publics.

Ce qui nous renvoie à la deuxième solution "réformiste" réellement existante : la politique publique macroéconomique. Comme le rappelle ce livre, après

¹ Voir mon livre : *Pour le tiers secteur. L'économie sociale et solidaire : pourquoi, comment ?*, Editions La Découverte, Paris, 2000.

la Deuxième guerre mondiale, le « droit au travail » a été interprété comme une obligation de moyens à mettre en œuvre par l'État, et non pas une obligation de résultat. Grâce à Keynes, et grâce à la commande publique, l'État avait les moyens de susciter une croissance des marchés, suscitant ainsi une croissance de l'embauche. Cette stratégie, relativement efficace jusqu'au milieu des années 1970, c'est elle-même érodée puis effondrée dans le nouveau modèle capitaliste mis en place à partir de 1980 : le libéral productivisme. Nous ne discuterons pas ici pourquoi.²

Même en admettant que cette politique dite keynésienne ait rencontré des limites insurpassables, il reste encore, nous rappelle ce livre, une solution réformiste : une loi de réduction de la durée du travail ! Appliquée dans une situation qui n'était pas extraordinairement favorable, elle a obtenu de très notables résultats sous le gouvernement Jospin, dans la France de 1997 à 2002.³

Enfin, je rajouterai, pour apporter de l'eau au moulin de l'auteur, que la crise écologique actuelle offre une nouvelle voie pour des « Ateliers nationaux », mais des Ateliers nationaux, cette fois, non seulement utiles mais nécessaires : l'immense effort que doit réaliser l'humanité pour résoudre la double crise écologique à la base de la crise mondiale actuelle, la crise alimentaire et la crise énergie-climat.⁴

Oui l'État doit investir pour assurer la sécurité alimentaire de chaque pays, oui l'État doit aider les particuliers à améliorer leurs logements pour faire face à la crise de l'énergie, oui l'État doit susciter des entreprises de transports publics : autant d'occasions pour le déploiement de coopératives !

Face à la crise actuelle, nous avons cette chance : la contrainte absolue qui pèse sur nous (résoudre la double crise écologique) est également une formidable occasion de satisfaire l'impératif de « droit au travail ».

C'est vrai pour la France, pour la Tunisie et pour le monde entier.

² Voir mon livre *La société en sablier*, La Découverte, 1998.

³ Voir mon livre *Refonder l'espérance*, Editions la Découverte, 2003.

⁴ Voir mon livre *Green Deal. La crise du libéral-productivisme et la réponse écologiste*, éd. La Découverte, Paris, 2012.